

Les gamins de la localité se réunissent, armés de casseroles, de vieilles trompettes, d'arrosoirs défoncés, et se livrent à un concert cacophonique sous les fenêtres de ceux qui viennent de reprendre un nouveau joug conjugal. En général, on arrête ou même on prévient la sérénade par quelque argent distribué aux organisateurs de la fête. A Lyon, les charivaris sont peu fréquents. Pourtant, il y a cinq ou six ans, le fait s'est produit. Le directeur d'une grande administration, demeurant à Saint-Clair, au faubourg de Bresse, mariait sa fille avec un veuf. Le nouveau ménage fut l'objet d'un charivari qui dégénéra en petite émeute. Outre les hurlements et la musique, il y eut des vitres brisées et des menaces de voies de fait. On réclamait au père une somme assez rondelette pour aller boire à sa santé. Celui-ci refusa énergiquement ; mais il fallut l'intervention de la force armée, dirigée par le secrétaire général de la préfecture, pour venir à bout de cette intempestive manifestation.

Sous l'ancien régime, les farceurs et mauvais plaisants avaient leurs coudées franches et mettaient à de rudes épreuves les époux qui venaient de convoler pour la seconde fois.

---

cardinal de Sainte-Agathe, évêque de Langres, défendit *aux clercs et à ceux qui estoient avancés dans les ordres* de se mêler à la punition anticipée des récidivistes du mariage. Il ne faisait que se conformer à la parole de l'apôtre : « S'ils sont trop faibles pour observer la continence, qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que brûler. » Mais la peuple qu'égayait fort l'idylle de deux époux d'âge mûr maintint le coutume ; elle gagna même les hautes classes, et c'est à un charivari donné à une dame de la cour que Charles VI faillit être brûlé vif. (*Le moine de Saint-Denis*). »